



Vallons du nord lautrécois

Le Sentier des Coteaux vous emmènera sur les hauteurs de Saint-Julien du Puy et de Montragon, marqués au nord par la plaine du Dadou et au sud par un relief collinaire adoptant un environnement agricole vallonné dégagant une impression de calme et sérénité.

Au XIV^{ème} siècle, le territoire de Saint-Julien du Puy était situé au nord de la vicomté de Lautrec. Il était formé de quatre paroisses rurales : Saint-Julien, Saint-Salvi de Sérail, Saint-Etienne d'Artoul et Sainte-Cécile de Lastourges. Une partie du village de Saint-Julien du Puy a été construite avec les pierres de l'ancien château qui dominait la ligne de crête. Il est probable que la fortification fut démantelée sous l'ordre de Richelieu lors des guerres de religion. L'implantation du village est facilitée par une veine d'eau qui alimente un talweg* sur lequel est creusée une série de puits. L'abondance d'eau a permis l'aménagement d'une petite retenue à usage d'abreuvoir et de lavoir.

* Ligne de pente joignant les points les plus bas d'une vallée.



 **Départ**
Parking de la mairie
N 43 45 29.338
E 2 5 30.564



Alt min 181 m **Alt max** 297 m



Difficulté : facile

Info pratique

Office de Tourisme
du Laurécinois - Pays d'Agout
05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
www.lautrectourisme.com

Destinations Tarnaises
& Espace Randos
Hôtel Reynès - 14 Rue Timbal
81000 albi
Tél. 05 63 47 73 06
www.randonnee-tarn.com
tarn@frandonnee.fr

Bon à savoir

Après la randonnée, vous pourrez vous rendre à Montragon. Ancien village fortifié, il offre quelques originalités comme la Place de l'Espine, ancien foirail du temps du castrum, la maison de Guillaume Condoumiès avec ses arcades, l'église Saint-Pierre, le poids public et son pigeonnier atypique avec pieds de mulet pour le corps et sur piliers pour la base.

N'hésitez pas à vous procurer le plan du village, un circuit détaillé existe.

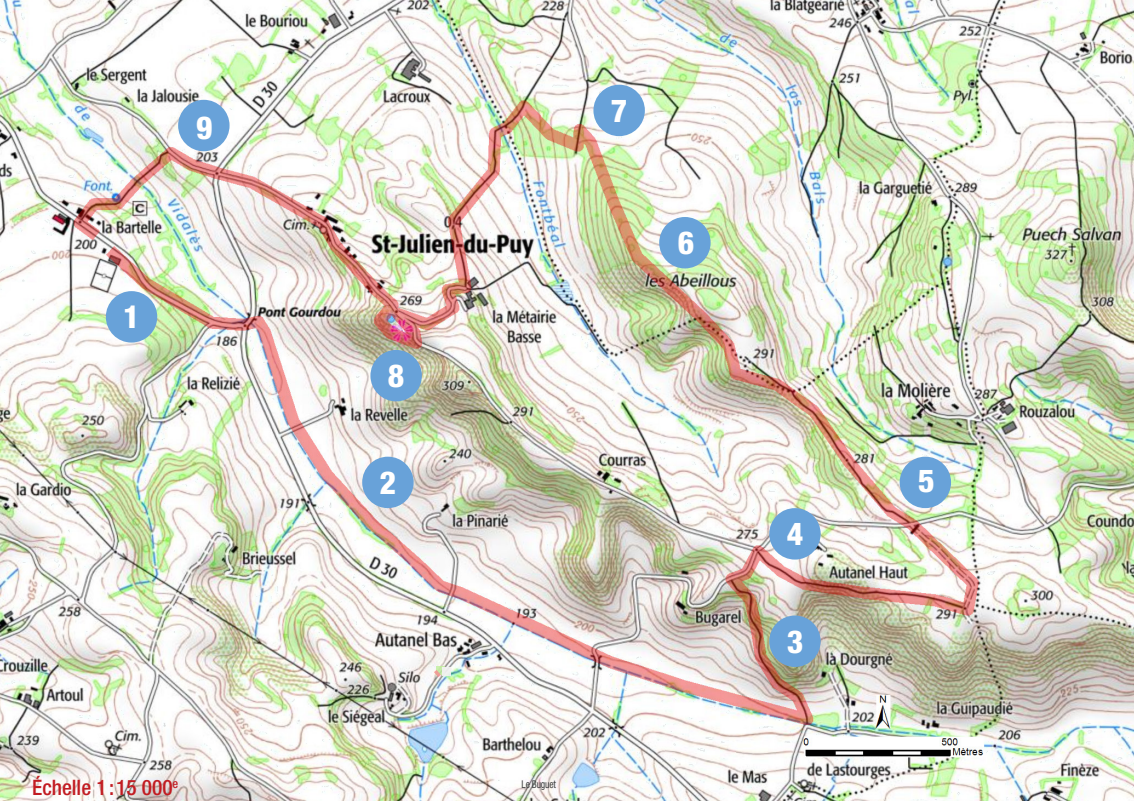
CODE DE BALISAGE

 **BONNE DIRECTION**

 **CHANGEMENT DE DIRECTION**

 **MAUVAISE DIRECTION**





Accès / Départ : Parking et panneau de départ situés 50 m avant la mairie de Saint-Julien du Puy.

- 1 Empruntez la route qui descend vers la D30 que vous traversez pour enjamber la glissière et vous retrouver sous la route.
 - 2 Pendant 2,5 km longez le ruisseau de Vidales sur plusieurs bandes enherbées successives. Ces dispositifs agro-paysagers permettent de limiter l'érosion des sols et favorisent la biodiversité.
 - 3 Après un cheminement en plaine, vous allez prendre de la hauteur en tournant à gauche sur le « chemin des chèvres ». Vous découvrirez alors d'anciens silos à grains à demi ouverts sur le côté droit du talus en montant. À la route, prenez à droite sur 200 m puis à nouveau à droite.
 - 4 Le chemin entre les champs passe en balcon et offre un joli point de vue sur les coteaux du Laurétois. Le chemin s'enfonce dans un large sillon où les épines noires sont parfois capricieuses. Celui-ci débouche sur une route. Prenez à gauche.
 - 5 Franchissez l'intersection en allant tout droit. Un parking se trouve sur votre droite, continuez toujours tout droit sur le chemin pour vous enfoncer petit à petit dans la forêt.
 - 6 Traversez la butte des Abeillous et redescendez lentement par la forêt jusqu'à la route en terre.
 - 7 Prenez sur votre gauche et rentrez à nouveau dans le bois à droite. En bas du vallon, passez le fossé de Fontbéal pour remonter le long des champs en direction de la Métairie Basse et rejoignez la route goudronnée.
 - 8 Remontez légèrement au-dessus de la route pour admirer le panorama à 360°. Une table d'orientation présente le paysage local et les plantes caractéristiques de cette pelouse sèche.
 - 9 Redescendez ensuite vers la D30 en traversant l'ancien village de Saint-Julien du Puy. Franchissez la route et prenez à gauche à 150 m pour remonter vers la ferme de la Bartelle indiquée « Les légumes du pigeonnier » et ses fameuses lentilles de Saint-Julien du Puy.
- Rejoignez le parking sur votre gauche en empruntant le chemin piéton le long de la route

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER